

# MANIFESTE

## DES JOURNALISTES MAROCAINS

### CONTRE LES MÉDIAS DE DIFFAMATION

Les médias diffamatoires et calomnieux ont largement proliféré ces derniers temps dès qu'il s'agit de la liberté d'expression et des poursuites qui ont visé journalistes indépendants et activistes. À chaque fois que les autorités ont poursuivi une voix critique, certains sites et journaux se sont empressés d'écrire des articles diffamatoires, sans aucune éthique professionnelle, voire enfreignant les lois organisant la presse au Maroc. Sans non plus qu'interviennent les instances censées surveiller les fautes, commises sciemment ou pas, exprimer la conscience de la profession et mettre fin aux abus que nous vivons aujourd'hui de la part de plateformes qui ont pour ligne éditoriale d'attaquer des voix qui dérangent certains proches du pouvoir.

C'est pourquoi, nous, journalistes professionnel.le.s, adressons ce manifeste à toutes les autorités publiques, au ministère de tutelle des médias et de la communication, au Conseil national de la presse, aux organisations et structures syndicales de la presse et des médias au Maroc, ainsi qu'au Groupement des annonceurs du Maroc, pour mettre fin aux dérapages qu'a connus la profession ces derniers temps : diffamation, insultes, calomnie à l'encontre de journalistes et de personnalités publiques.

Pire, certains sites se donnent un rôle d'accusateurs et n'hésitent pas à formuler des charges. Intelligence et espionnage dans le cas du journaliste Omar Radi, au sujet de qui une instruction est en cours pour « perception de financements étrangers de la part d'organismes de renseignement ». Avant lui, le journaliste et directeur de publication d'Akhbar Al Yawm Soulayman Raissouni, qui est toujours en état de détention provisoire dans l'attente des conclusions de l'enquête pour « agression sexuelle avec violence et séquestration », avait été filmé au moment de son arrestation dans la rue, en violation des lois en vigueur, notamment celle interdisant de photographier une personne sans son consentement.

C'est pourquoi nous, journalistes signataires de ce manifeste, réclamons :

#### **AUX POUVOIRS PUBLICS ET AU MINISTÈRE DE TUTELLE DES MÉDIAS ET DE LA COMMUNICATION :**

De conditionner l'octroi de la subvention étatique au respect de l'éthique professionnelle et d'en exclure les sites et journaux impliqués dans des affaires de diffamation, en concertation avec le Conseil national de la presse.

#### **AU CONSEIL NATIONAL DE LA PRESSE :**

- De mettre en œuvre des mesures disciplinaires et d'exclusion à l'encontre des journalistes et des supports médiatiques qui ont eu des pratiques diffamatoires ou injurieuses à l'encontre de personnes, ou qui ont violé le code de déontologie de la profession adopté par le Conseil national lui-même ;
- De publier régulièrement et en toute objectivité des rapports nominaux sur le non-respect des règles et de l'éthique de la profession de journaliste, après avoir notifié les intéressés de ces violations et exigé leur retrait ainsi que les excuses requises par l'éthique de la profession.

#### **AUX ORGANISATIONS ET STRUCTURES SYNDICALES DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS AU MAROC :**

- De définir sa position à propos de la presse diffamatoire qui injurie les gens de façon répétée en toute impunité ;
- D'adresser à ses membres, journalistes dans les structures médiatiques impliquées dans des affaires de diffamation, des courriers de rappel au respect de l'éthique professionnelle, à la mobilisation de la clause de conscience et à l'interdiction de participer aux délits de diffamation à l'encontre de collègues et de toute autre personnalité publique ;
- De prendre les mesures réglementaires à l'encontre des membres qui ont diffusé des campagnes de diffamation et d'insultes contre qui que ce soit.

#### **AU GROUPEMENT DES ANNONCEURS DU MAROC :**

- En tant que financeur de la presse par le biais des annonces publicitaires, d'établir des normes de qualité orientées vers la protection des lecteurs, et non vers le seul critère du taux de lecture. En effet, soutenir une presse indigente, qui ne respecte pas l'éthique professionnelle, uniquement parce qu'elle draine un plus grand lectorat contribue à enterrer la presse sérieuse et participe indirectement aux opérations de diffamation, de calomnie et d'injure, ce dont le Groupement des annonceurs doit assumer la responsabilité.

## SIGNATAIRES

Fadouach Abdellatif	Abdessamad Benabed	Abedlali El Hourri	Siham Ghazouli	Mohamed Laghrib	Mohamed Sammouni
Salaheddine Abir	Youssef Benasria	Abdellatif El	Anis Hajjam	Said Lahlou (Le diass)	Soufiane Sbiti
Mounir Abou El Maali	Abdelouahed Bendiba	Hamamouchi	Hassan Hamdani	Nadia Larguet	Kenza Sefrioui
Zainab Aboulfaraj	Majdouline Benkhraba	Aziz El Yaakoubi	Houda Hasswane	Salaheddine Lemaizi	Aderrahim
Khalid Abourquia	Yasmina Bennani	Ghassan El Kechouri	Houssam Hatim	Mustapha Liraqi	Smougueni
Said Ahid	Nadia Benyouref	Mohamed El Aouni	Hicham Houdaifa	Aida Io	Imad Stitou
Hicham Ait Lmouh	Hasnaa Boufelja	Mohamed El	Mostafa Ibnerradi	Hamza Metioui	Abderrahim Tafnout
Aida Alami	Karim Boukhari	Moussaoui	Khaoula Jaifri	Anas Mezzour	Mohamed Taghrout
Ahmed Aloua Idrissi	Wael Bouchachen	Mohamed El Wafy	Almakhfi Jalal	Brahim Moukhliiss	Sara Talbi
Ali Amar	Amine Boushaba	Nourredine El Bayar	Mohamed Jalid	Bilal Mousjid	Wafaa Taouzri
Abdelmajid Amyay	Omar Brouksy	Rachid Elbelghiti	Aboubakr Jamaï	Amine Moussaid	Fédoua Tounassi
Ali Anouzla	Hajar Chafai	Mohamed Elkhadiri	Khalid Jamaï	Ayla Mrabet	Abderrahim Tourani
Mustapha Azougah	Charif Belmostafa	Sanae Elkouiti	Mouad Jamali	Dounia Zineb Mseffer	Kenza Yousfi
Ismail Azzam	Naima Cherii	Nour Elyakine	Ali Jaouate	Abderrahim Naftah	Omar Zaghary
Jalal Baazi	Ahmed Daba	Benslimane	Sanaa Karim	Lahcen Oussimouh	Hamid Zaid
Chaimaa Bakhssass	Jamal Eddine El Ouizgani	Mohamed Erraji	Redouane Kasmi	Omar Radi	Ghita Zine
Hanane Bakour	Said El Amrani	Mohamed Ezzouak	Seddik Khalfi	Hajar Raissouni	Chaimaa Zoui
Amine Belghazi	Saida El Kamel	Chafiq Ezzoughari	Mamoune Khalki	Mustafa Raoud	Reda Zaireg
Hasna Belmeki	Abderrahman El Basri	Mahjoub Feryate	Driss Ksikes	Yassine Saber	